



Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire
snetap@snetap-fsu.fr

Secrétariat Général

Date : 05 février 2016

Dossier suivi par : Serge PAGNIER - Olivier BLEUNVEN

Objet : CNDEEAP et laïcité

Monsieur Stéphane LE FOLL

Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire,
et de la Forêt
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le Comité National des Délégués Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) s'est réuni les 26-27-28 janvier 2016 à Villiers sur Loire.

Le programme du Comité National des Délégués de l'Enseignement Agricole Public faisait apparaître le 27 janvier 2016 à 16 h 30 une présentation des actions du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC).

Les représentants des personnels de l'enseignement public sont profondément indignés qu'une telle présentation ait été programmée au Conseil national des délégués des élèves et étudiants de l'enseignement agricole public car l'exigence de neutralité de l'État, telle qu'elle ressort de l'article 2 de la loi de séparation des églises et de l'État du 9 décembre 1905 et de la Constitution de 1958 a été bafouée.

En outre, le choix d'une organisation d'origine religieuse à l'exception de toutes autres, a introduit une dimension supplémentaire de prosélytisme aggravé. Le devoir de stricte neutralité des personnels qui ont encadré ce conseil, est entaché par le choix des supérieurs hiérarchiques qui ont arrêté ce programme.

Nous ne pouvons que nous interroger sur le ressenti que les délégués élèves et étudiants réunis dans ce Conseil conserveront de cette expérience en totale contradiction avec les opérations récentes développées dans le cadre de la Charte de la laïcité, du plan sur les valeurs de la République, lors de la journée de la laïcité ou encore des recommandations de la note de service préparatoire à la rentrée 2016.

Ainsi à la suite des attentats de janvier 2015, le gouvernement avait décidé d'engager une *Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République*. Vous aviez alors décidé de lancer un Plan d'action national de l'enseignement agricole « 100 % citoyen » dans lequel le premier des trois grands objectifs fixé est la défense de la laïcité et la lutte contre les discriminations en rappelant que la laïcité est un fondement du système éducatif français; Toujours dans ce Plan, dans les mesures immédiates, il est prévu de développer la culture du débat, de l'expression des positions et des divergences.



De même dans sa note adressée aux DRAAF à propos de la journée de la laïcité du 9 décembre 2015 décidée par le président de la République, la Directrice Générale rappelait également « ... *il est particulièrement important de rappeler dans nos établissements le sens de la "laïcité", son importance dans le fonctionnement de nos institutions ainsi que sa place parmi les valeurs de la République.* »

On le voit, il y a plus qu'un décalage entre vos annonces et leur traduction auprès des élèves et étudiants. Elles sont totalement ignorées, voire transgressées car sinon comment expliquer, lors de ces journées du CNDEEEAP, l'absence des organisations syndicales représentatives des élèves et étudiants ou d'organisations laïques travaillant avec et pour les élèves.

Le choix de faire intervenir le seul Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne pour une présentation de ses actions est totalement contraire aux attentes que peuvent avoir les familles et la société, et ignore l'ensemble des textes et déclarations du Président de la République, du Gouvernement, comme vos propres engagements.

Plus globalement comment expliquer l'absence dans les thématiques retenues pour cette formation des délégués, de toute référence aux Valeurs de la République ?

Monsieur le Ministre nous vous demandons d'intervenir pour réparer auprès des délégués cette entorse à la laïcité et pour leur faire partager les Valeurs de la République. En outre nous attendons que vous diffusiez des consignes claires à l'attention de votre administration afin que les orientations politiques arrêtées soient respectées et que celles-ci se traduisent à l'avenir sans équivoque dans le cadre des réunions du Comité National des Délégués Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP).

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer nos respectueuses salutations.

Jean Marie LE BOITEUX



Secrétaire Général Snetap-FSU

Copies : Annick BAILLE - Conseillère à l'enseignement agricole
Mireille RIOU-CANALS - Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Président-es des organisations de parents d'élèves - FCPE et PEEP

